

Animation forestière

A l'initiative de la Communauté de communes d'Ambert Livradois-Forez et du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, une animation territoriale forestière a été lancée à compter du 1^{er} juillet 2018 sur l'ensemble du territoire intercommunal, afin de faire suite à celle précédemment réalisée par le CNPF.

La mise en œuvre de cette politique d'animation permet aux propriétaires forestiers des communes d'Ambert Livradois-Forez de bénéficier de conseils gratuits et de réunions d'informations visant à apporter des réponses concrètes à des thématiques forestières aussi variées que le reboisement, la fiscalité ou encore les aides forestières mobilisables dont celles du conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Un animateur territorial forestier, Maxime AUBERT, est à votre disposition sur le terrain pour vous apporter toute son expertise technique et son savoir-faire en matière forestière.

Contact :

Maxime AUBERT

Animateur territorial forestier

Tél : 06 98 73 56 61

Mail : maxime.aubert@puy-de-dome.fr